

Le programme Horizon 2020 soutient**les projets tout au long de la chaîne de l'innovation** et veut rationaliser les financements en faveur de la croissance.

Il a simplifié **l'accès aux financements** européens en accélérant l'attribution des financements, en réduisant le nombre d'erreurs dans la déclaration des coûts par les participants et en revenant à une politique d'audit plus mesurée et ciblée.

Le programme Horizon 2020 recentre les financements sur **trois priorités** qui correspondent aux attentes des différents acteurs :

* l'"**Excellence scientifique**" : priorité ayant pour objectif **d'élever le niveau d'excellence scientifique de l'Europe** pour garantir des recherches de classe mondiale à long terme, de soutenir les meilleures idées, de développer les talents en Europe, d'offrir aux chercheurs l'accès à des infrastructures de recherche prioritaires, de rendre l'Europe attrayante pour les meilleurs chercheurs du monde ;
* la "**Primauté industrielle**" : concerne les actions qui auront pour but de fournir des **investissements ciblés sur des technologies industrielles clés pour la compétitivité des entreprises européennes**, de relever les défis sociétaux, d'optimiser le potentiel de croissance des entreprises et d'aider les PME européennes innovantes à devenir des acteurs majeurs sur le marché mondial ;
* les "**Défis sociétaux**" : la recherche et l'innovation sont orientées vers la **réponse aux grands défis sociétaux**auxquels l'Europe est confrontée, plutôt qu'uniquement vers des disciplines scientifiques ou des secteurs technologiques. Aucun Etat membre ne peut prétendre les relever seul. C'est à ce niveau que l'articulation entre les programmations nationales et européenne est cruciale.